



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 janvier 2024

Original : français

Lettre datée du 23 janvier 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le trente-troisième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#), qui a été présenté au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, conformément au paragraphe a) de l'annexe I de la résolution [2610 \(2021\)](#).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir porter le texte du rapport ci-joint à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

La Présidente du Comité du Conseil de sécurité
faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#)
et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq
et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes,
groupes, entreprises et entités qui leur sont associés
(Signé) Vanessa Frazier

* Deuxième nouveau tirage pour raisons techniques (19 février 2024).



**Lettre datée du 28 décembre 2023, adressée à la Présidente
du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions
1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique
d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes,
entreprises et entités qui leur sont associés, par l'Équipe d'appui
analytique et de surveillance des sanctions**

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe a) de l'annexe I de la résolution 2610 (2021), dans lequel le Conseil de sécurité a demandé à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions de présenter par écrit, au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, des rapports d'ensemble indépendants, tous les six mois, le premier le 31 décembre 2021 au plus tard.

Par la présente, je vous transmets donc le trente-troisième rapport d'ensemble de l'Équipe de surveillance, conformément à l'annexe I de la résolution 2610 (2021). Ce rapport a été établi sur la base des informations reçues par l'Équipe de surveillance au 16 décembre 2023. Je précise que le texte de référence est l'original anglais.

Le Coordonnateur de l'Équipe d'appui
analytique et de surveillance des sanctions
(*Signé*) Justin **Hustwitt**

Trente-troisième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, présenté en application de la résolution 2610 (2021) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes et entités qui leur sont associées

Résumé

La menace terroriste exercée par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL, QDe.115, ci-après « EIL (Daech) »), Al-Qaida (QDe.004) et leurs affiliés reste élevée dans les zones de conflit et les pays environnants.

Les niveaux de menace ont été officiellement revus à la hausse dans d'autres régions, notamment en Europe.

Là où la menace terroriste a été endiguée, il existe parfois un risque de résurgence.

Une évolution des tactiques terroristes a pu être observée, notamment une diminution des luttes intestines, une baisse du nombre d'attaques ayant été revendiquées et, dans certaines régions, une réduction du nombre d'attaques perpétrées, toutefois compensée par une létalité plus élevée.

La mort du chef de l'EIL (Daech), Abu al-Husain al-Husaini al-Qurashi, a été confirmée. Il a fallu attendre trois mois pour que son successeur, Abu Hafs al-Hashimi al-Qurashi, soit désigné, ce qui est perçu comme étant le signe de difficultés internes et de problèmes de sécurité. Certains États Membres estiment que, devant l'ampleur de la pression antiterroriste exercée dans la principale zone de conflit, l'EIL (Daech) pourrait décider de déplacer son commandement et son centre de gravité hors de l'Iraq et de la République arabe syrienne.

Al-Qaida a rapidement renforcé et adapté ses activités de communication pour tenter de tirer parti des événements survenus en Israël et à Gaza depuis le 7 octobre, ce qui dénote une agilité nouvelle. Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA, QDe.129) se distingue tout particulièrement à cet égard.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, la violence et la menace se sont de nouveau intensifiées et la dynamique est devenue encore plus complexe. Certains États Membres craignent qu'une plus grande implantation des groupes terroristes dans la région et le renforcement de leur liberté de manœuvre augmentent le risque de voir se développer une base d'opérations sûre à partir de laquelle ces groupes pourraient projeter davantage leur menace, ce qui aurait des conséquences sur la stabilité de la région.

Des groupes à vocation régionale, tels que Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP, QDe.132), qui sont appuyés par un certain nombre d'acteurs inscrits sur la liste, représentent une menace régionale en Asie du Sud et en Asie centrale, plusieurs attaques ayant été soutenues depuis l'Afghanistan. L'activité de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIL-K, QDe.161) en Afghanistan a ralenti, mais la capacité du groupe de projeter sa menace dans la région et ailleurs préoccupe les États Membres.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu et évolution de la menace	5
II. Évolution de la situation par région	7
A. Afrique	7
B. L'Iraq et le Levant	13
C. Péninsule arabique	15
D. Europe	17
E. Asie	18
III. Évaluation de l'impact	22
A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme	22
B. Résolution 2347 (2017) sur le patrimoine culturel	23
C. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés	23
IV. Application des mesures de sanction	24
A. Interdiction de voyager	25
B. Gel des avoirs	25
C. Embargo sur les armes	25
V. Recommandations	26
VI. Activités de l'Équipe de surveillance et observations	26

I. Aperçu et évolution de la menace

1. L'attrition s'est poursuivie au sein de la structure de commandement de l'EIIL (Daech) avec la mort d'Abu al-Husain al-Husaini al-Qurashi, d'abord signalée par la Türkiye le 30 avril puis confirmée par la suite. Il a toutefois fallu attendre le début d'août pour que le groupe officialise ce décès et désigne un successeur en la personne d'Abu Hafs al-Hashimi al-Qurashi, ce qui pourrait être le signe de difficultés liées au processus de sélection et de nomination du nouveau chef et de préoccupations relatives à la sécurité de l'intéressé. Aucun État Membre n'a été en mesure de confirmer qui était Abu Hafs ni où il se trouvait. La plupart estiment qu'il s'agit probablement d'un Arabe basé en Iraq ou en République arabe syrienne. Plusieurs États Membres ont indiqué que le taux d'attrition et les problèmes de sécurité pourraient déplacer le centre de gravité de l'EIIL (Daech) hors de l'Iraq ou de la République arabe syrienne. Le nouveau chef pourrait éventuellement s'installer en Afghanistan ou, plus vraisemblablement, en Afrique. Sur la question de l'identité d'Abu Hafs, un État Membre a mentionné une personne qui n'était pas d'origine arabe. La tendance au renforcement de la décentralisation et de l'autonomie du groupe et de ses affiliés se poursuit. L'EIIL (Daech) a été efficacement neutralisé en République arabe syrienne et en Iraq, mais il pourrait resurgir si un grand nombre de détenus retournaient au combat ou si la pression antiterroriste se relâchait.

2. Trois grandes orientations tactiques ont suscité l'inquiétude des États Membres. Une détente localisée a été amorcée entre l'État islamique du Grand Sahara (EIGS, QDe.163) et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, QDe.159) au Sahel, les deux groupes consacrant moins d'efforts à se combattre mutuellement et concentrant leurs ressources sur d'autres cibles. La même tendance a pu être observée sur d'autres théâtres. Dans plusieurs régions, notamment au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le nombre d'attaques revendiquées par l'EIIL (Daech) semble désormais nettement inférieur au nombre d'attaques effectivement perpétrées. Selon les personnes interrogées, cette attitude viserait à gagner les « cœurs et les esprits » des populations locales, ce qui est révélateur de la dépendance du groupe à l'égard de ces dernières. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des données empiriques, les États Membres ont noté une réduction générale du nombre et du rythme des attaques perpétrées par l'EIIL (Daech) au cours des six mois allant jusqu'à novembre, avec toutefois une augmentation de la létalité, qui dénote une amélioration des capacités du groupe. Certaines régions ont connu une hausse du nombre d'attaques depuis novembre.

3. Les États Membres continuent de s'inquiéter de l'évolution de la menace dans les zones de conflit en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest et au Sahel, où les groupes affiliés à l'EIIL (Daech) et à Al-Qaida profitent du manque de capacités en matière de lutte antiterroriste depuis de nombreuses années. La situation devient de plus en plus complexe en raison de l'enchevêtrement des différends ethniques et régionaux et des objectifs et opérations de ces groupes, dans lesquels interviennent également des dynamiques propres aux peuples touareg et peul. Il est désormais plus difficile de distinguer les acteurs et les menaces de manière à accroître l'efficacité du régime de sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida. Les États Membres n'ont pas relevé d'afflux importants de combattants terroristes étrangers en provenance d'autres théâtres, mais ils ont toutefois indiqué que la plupart de ces combattants étaient originaires d'États d'Afrique voisins ou étaient des Africains appartenant à des groupes affiliés établis ailleurs sur le continent.

4. En Afghanistan, les Taliban, en tant qu'autorités de facto, font face à des difficultés considérables pour ce qui est de gérer à la fois la menace terroriste et la pression extérieure. Une analyse simpliste ne serait d'aucune utilité, d'autant que les entités inscrites sur la liste s'emploient à brouiller les pistes. La diminution des

attaques de l'EIL-K résulte probablement des efforts de lutte antiterroriste déployés par les autorités de facto pour contrer la principale menace interne qui pèse sur elles ainsi que d'un changement de stratégie opéré par le chef du groupe, qui sait faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. Les autorités de facto s'emploient également à limiter les activités de certains autres groupes inscrits sur la liste, mais avec des résultats mitigés. Certaines informations font état de tensions avec hauts responsables d'Al-Qaida, qui n'apprécient pas ces tentatives de contrôle, mais les relations restent solides, en particulier avec Al-Qaida dans le sous-continent indien (AQSI), qui a été autorisée à soutenir les opérations de TTP et à œuvrer au renforcement de ses capacités. Aucun des groupes affiliés à Al-Qaida n'a recouvré la capacité de mener des opérations extérieures sophistiquées qui lui permettrait de lancer une action d'envergure à longue distance, et tous sont conscients des sensibilités de leurs hôtes talibans. Pourtant, ces groupes nourrissent des ambitions mondiales et, selon certaines informations, déploient en toute discrétion des efforts calibrés pour reconstituer leurs capacités. La menace régionale est manifeste, comme en témoignent les attaques successives menées au Pakistan et en République islamique d'Iran, et comme il ressort des évaluations de la menace dans les États d'Asie centrale. Il semblerait que l'action menée par les autorités de facto contre l'EIL-K vise davantage à combattre la menace que représente le groupe au niveau national qu'à cibler ses opérations à l'extérieur. TTP et le nouveau groupe Tehrik-e Jihad Pakistan (TJP, qui ferait office de façade pour TTP, potentiellement avec le soutien d'Al-Qaida, lui permettant ainsi d'opposer un « déni plausible ») sont capables de mener des opérations transfrontières depuis le territoire afghan. Dans une large mesure, cela ne concerne plus uniquement des combattants terroristes étrangers, mais aussi des combattants afghans. Plusieurs États Membres ont en effet indiqué qu'un grand nombre d'Afghans étaient désormais recrutés à la fois par TTP et l'EIL-K et qu'ils étaient souvent utilisés dans le cadre d'opérations.

5. La période considérée a été marquée par un accroissement de la fréquence, de la qualité et du volume des productions médiatiques d'Al-Qaida, qui semblaient destinées à rétablir la crédibilité du groupe, à attirer de nouveaux membres et à combler le vide créé par son incapacité à désigner un nouveau chef (S/2023/95, par. 7). Le contexte a évolué depuis les événements survenus le 7 octobre en Israël et à Gaza. La réaction médiatique d'Al-Qaida a été rapide et sans équivoque. Les États Membres craignent que le groupe profite de la situation pour retrouver de son influence en exploitant le mécontentement populaire face à l'ampleur des pertes civiles et en donnant des directives aux personnes désireuses de passer à l'action. L'accent mis sur le caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa s'inscrit dans la continuité du discours que tient Al-Qaida depuis sa création au sujet des lieux saints, et le groupe a su mettre en avant les nombreux écrits d'Aïman al-Zawahiri (QDi.006) et d'Oussama ben Laden (anciennement QDi.008) sur cette question et sur celles relatives à la Palestine. Dans certaines de ses communications, le groupe a insisté sur l'obligation pour toute personne d'agir dans les limites de ses capacités. Il est trop tôt pour juger de l'efficacité et de l'incidence de ces propos, mais les États Membres redoutent que le retour de ce type de discours incite des acteurs isolés à mener des attaques partout dans le monde.

6. La réponse médiatique de l'EIL (Daech) a été plus prudente et calibrée. Le groupe reste fermement hostile au Hamas, dont il considère les membres comme des apostats et auquel il reproche de participer à des élections. Sa production médiatique laisse à penser qu'il souhaite lui aussi tirer parti de l'aura de légitimité entourant la question de la mosquée Al-Aqsa et du sentiment populaire dans le monde islamique et au-delà, mais il éprouve davantage de difficultés qu'Al-Qaida à trouver un juste équilibre. Lors des consultations menées aux fins de l'élaboration du présent rapport, aucun État Membre n'a indiqué que des membres ou des affiliés d'Al-Qaida ou de

l'EIIL (Daech) auraient eu connaissance des attaques du 7 octobre ou y auraient participé.

7. Aucun fait saillant n'a été signalé en ce qui concerne l'évolution des capacités d'attaque terroriste, mais certaines sources ont indiqué que les efforts restaient axés sur le perfectionnement des systèmes de drones aériens et l'armement des drones, en particulier en République arabe syrienne et au Yémen, une attaque de grande envergure perpétrée en octobre à l'occasion d'une cérémonie de remise de diplômes militaires à Homs dénotant une amélioration substantielle des capacités. Bien qu'un État Membre ait fait observer que les médias avaient exagéré en évoquant des tentatives d'équiper des systèmes de drones aériens d'armes chimiques ou biologiques, ces informations montrent combien il importe de surveiller étroitement les vellétés des groupes susmentionnés de renforcer leurs capacités chimiques, biologiques et radiologiques.

II. Évolution de la situation par région

A. Afrique

Afrique centrale et Afrique australe

8. Au Mozambique, le groupe Ahl al-Sunna wal-Jama'a (ASWJ, non inscrit sur la liste) et son commandement dans la province de Cabo Delgado ont subi de lourdes pertes. Les États Membres de la région estiment qu'ASWJ compte entre 160 et 200 combattants aguerris. Le district de Macomia, dans la province de Cabo Delgado, est resté l'épicentre de l'insurrection, la plus grande concentration de combattants du groupe se trouvant dans des bases de la forêt de Catupa. Les districts de Macomia, de Mocímboa da Praia et de Muidumbe ont été les plus touchés par les attaques d'ASWJ. Le nombre de morts est resté faible, et les quelques flambées de violence sporadiques qui ont été observées se sont produites en réponse aux opérations offensives visant le groupe et son commandement. Au cours de l'opération « Golpe Duro II », les forces du Mozambique et de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe au Mozambique (S/2022/83, par. 9) ont tué le chef des opérations d'ASWJ, Bonomade Machude Omar (également connu sous le nom d'Ibn Omar), ainsi qu'Abu Kital et Ali Mahando, membres du haut commandement du groupe.

9. La mort d'Omar, vétéran respecté qui était doté d'une vision stratégique et possédait une formation militaire officielle, est considérée comme une perte majeure pour ASWJ, car l'ancien chef du groupe connaissait parfaitement la région et supervisait les opérations, les communications et la logistique d'ASWJ. Les États Membres ont indiqué que sa succession serait probablement assurée par Farido Selemane Arune et ont signalé la montée en puissance d'Ulanga (ressortissant tanzanien), l'un des chefs spirituels et religieux d'ASWJ, estimant que celui-ci pourrait jouer un rôle de premier plan au sein du groupe.

10. Compte tenu de la mort d'Omar et du silence relatif d'Abu Yasir Hassan (S/2023/549, par. 13), qui a cherché à dissocier ASWJ de l'EIIL à la suite de désaccords fondamentaux concernant la structure hiérarchique, les finances et les questions de commandement, les États Membres estiment peu probable que le réseau régional de l'EIIL, désormais affaibli, ait une influence significative sur ASWJ comme suite à la mort de Bilal al-Sudani (ibid., par. 24). Selon les États Membres de la région, il n'est toujours pas clairement établi que l'EIIL exerce le commandement et le contrôle sur ASWJ.

11. En République démocratique du Congo, l'opération Shujaa a continué de perturber le commandement des Forces démocratiques alliées (ADF, CDe.001), mais

le groupe fait toujours preuve de résilience. On estime qu'entre 1 000 et 1 500 hommes adultes combattent pour les ADF sous la direction de Seka Baluku (également connu sous le nom de Musa Baluku, CDi.036). Le mandat de l'opération Shujaa a récemment été élargi pour étendre sa zone d'opérations. Plus de 200 combattants des ADF sont morts lors de la campagne de bombardement menée par les Forces de défense populaires de l'Ouganda (UPDF) en septembre. Au cours des derniers mois, plusieurs commandants en chef des ADF ont été blessés lors d'attaques ciblées, notamment Baluku, Meddie Nkalubo, Abwakasi, Amigo et Musa Kamusi. Les UPDF ont également tué Fazul et Lubangakene, membres du haut commandement du groupe.

12. Les États Membres ont signalé que Meddie Nkalubo était en vie et qu'il dirigeait activement les attaques des ADF et y participait. Nkalubo se trouverait à Mambasa, dans la province de l'Ituri, en compagnie de Baluku. Les États Membres ont également déclaré que Nkalubo était personnellement responsable de la supervision et du financement de la campagne d'attentats à la bombe en Ouganda. Les neuf bombes utilisées et interceptées dans le pays depuis juillet ont été assemblées à Kampala à l'aide de produits chimiques disponibles sur le marché.

13. Les États Membres estiment qu'Abwakasi a été blessé en septembre lorsque les UPDF ont pris pour cible et tué Fazul, un commandant tanzanien des ADF, qui se trouvait à ses côtés. Une fois rétabli, Abwakasi a demandé aux agents des ADF d'accorder la priorité à l'approvisionnement en médicaments, en morphine et en antibiotiques. Il se trouve actuellement à Beni en compagnie d'Amigo. Sous la direction d'Abwakasi, le commandant des ADF « Njovu » Kisambila Abdallah¹ (non inscrit sur la liste) a mené l'attaque du 16 juin contre l'école de Lhubiriha, à Mpondwe (Ouganda), qui a fait 44 morts, dont 37 enfants, ainsi qu'une attaque contre deux touristes étrangers et trois autres attaques à proximité.

14. L'unité d'Abwakasi avait pour mission d'attaquer l'hôpital de Bwere, près de Mpondwe, le 17 octobre, afin de se procurer des fournitures médicales et d'enlever des travailleurs médicaux qui devaient aider à soigner les blessés, de plus en plus nombreux, au sein du commandement des ADF. Lors de leur mission de reconnaissance, les membres de l'unité ont repéré un contingent des UPDF à proximité, raison pour laquelle ils ont abandonné leur plan initial et pris pour cible deux touristes étrangers originaires d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, respectivement, qu'ils ont abattus près de l'entrée du parc national Queen Elizabeth. Il s'agissait là de leur deuxième tentative d'attaque contre l'hôpital de Bwere. Il a été estimé que la cellule des ADF responsable de ces attaques comptait huit combattants, dont Abwakasi et Amigo, qui ont donné des instructions stratégiques depuis Kasindi et Beni, et Musa Kamusi et Njovu, qui ont mené les attaques à Mpondwe et à Kasese. Les autorités ougandaises ont établi un lien entre l'empreinte balistique de l'arme utilisée pour attaquer les enfants de l'école de Lhubiriha et celle de l'arme utilisée contre les touristes étrangers.

Afrique de l'Est

15. En Somalie, le Gouvernement fédéral poursuit son offensive militaire contre les Chabab (SOe.001). Les États Membres estiment qu'en dépit des pertes importantes qu'il a essuyées lors de frappes aériennes et d'opérations militaires ciblées, le groupe demeure résilient. Ses capacités financières et opérationnelles restent intactes, et ses effectifs seraient compris entre 7 000 et 12 000 combattants. Les Chabab continuent de générer une centaine de millions de dollars de revenus par an, principalement grâce

¹ Il a été arrêté par les autorités ougandaises immédiatement après avoir attaqué les touristes.

aux taxes qu'ils prélèvent de manière illicite à Mogadiscio et dans le sud de la Somalie.

16. Les Chabab se préparent à la deuxième phase de l'offensive du Gouvernement, qui a désormais atteint les régions du pays qu'ils contrôlent et où les liens claniques sont plus forts, telles que Galmudug. Le groupe est jusqu'à présent parvenu à absorber la plupart des attaques du Gouvernement, et les États Membres estiment qu'il aura l'avantage lors de la prochaine phase.

17. C'est au mois de septembre que les attaques perpétrées par les Chabab à l'aide d'engins explosifs improvisés et de véhicules piégés ont été les plus sanglantes, 14 attaques ayant visé de hauts responsables du Gouvernement somalien ainsi que des recrues et des stagiaires de l'armée.

18. L'EIIL en Somalie est présent dans le Puntland. Le groupe, qui compterait entre 100 et 150 combattants, n'est pas en mesure de contrôler de vastes territoires ni d'entreprendre des opérations importantes en raison des attaques incessantes menées par les Chabab. Il dispose du bureau Al-Karrar (S/2022/547, par. 24), dirigé par l'émir de l'EIIL en Somalie, Abdul Qadir Mumin (non inscrit sur la liste).

19. Plusieurs États Membres estiment que Bilal al-Sudani accordait une place prépondérante à Al-Karrar et que la déstabilisation de ce réseau a considérablement affaibli sa position stratégique et limité sa capacité de coordination. Bilal al-Sudani, qui avait longtemps assuré les fonctions d'intermédiaire d'Al-Qaida en Afrique de l'Est et de contrebandier de confiance d'argent et de matériel pour le commandement du groupe en Afrique, était un proche associé d'Abu Talha al-Sudani². Après avoir recruté des chefs spirituels importants et des combattants chevronnés au cours des dernières décennies, Bilal al-Sudani les avait chargés de tisser un petit réseau soudé pour le compte de l'EIIL dans la région. Les chefs qu'il avait rassemblés dans son réseau auraient recruté de nombreux combattants dans la région. Les États Membres de la région parlent de lui comme de « l'irremplaçable Bilal al-Sudani ».

20. Les États Membres ont estimé qu'il était erroné d'associer le réseau opérant en Afrique de l'Est et en Afrique centrale à l'EIIL, car il s'agissait plutôt d'un réseau de combattants aguerris et de personnalités religieuses qui avaient travaillé ensemble à un moment ou à un autre. Ces collaborateurs de confiance entretiennent des liens étroits avec des contrebandiers et des bailleurs de fonds et sont capables de mettre à profit ces relations dans l'ensemble de la région en utilisant leur réseau pour extorquer de l'argent et exploiter les ressources à des fins de profit financier et de contrôle. L'EIIL s'appuie efficacement sur ces réseaux préexistants pour tenter de mettre en place une structure viable dans la région.

21. Les États Membres craignent que des groupes terroristes tirent parti de l'instabilité politique et de la violence au Soudan. Un État Membre a indiqué que le chef de la cellule de l'EIIL au Soudan, Abu Bakr al-Iraqi, était un très haut responsable de l'EIIL (Daech) en Iraq et un proche parent d'Abu Bakr al-Baghdadi.

22. Les États Membres ont signalé que, malgré le conflit, le Soudan restait une plaque tournante sur laquelle l'EIIL s'appuyait pour faciliter le transfert de combattants nord-africains vers le sud de la Libye, le Mali et l'Afrique de l'Ouest.

Afrique de l'Ouest

23. La « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » (ISWAP, QDe.162) et Jamaatou Ahl es-Sunna lid-Daawaati wal-Jihad (Boko Haram) (QDe.138) sont restés actifs dans les pays voisins du lac Tchad. Le nombre de combattants de l'ISWAP serait

² Haut responsable d'Al-Qaida et collaborateur de confiance d'Oussama ben Laden.

compris entre 4 000 et 7 000, et certains États Membres ont indiqué que le groupe était toujours dirigé par Abu Musab al-Barnawi (non inscrit sur la liste). Un État Membre a fait savoir qu'Abu Bakr ibn Muhammad ibn Ali al-Mainuki (non inscrit sur la liste) avait remplacé Abu Musab à la tête du bureau El-Fourqan de l'EIIL.

24. Le nombre d'attaques perpétrées par l'ISWAP a diminué au cours de l'année écoulée en raison de l'intensification des offensives militaires menées par les forces nationales et régionales et de la poursuite des affrontements avec les combattants de Boko Haram. L'ISWAP est néanmoins resté le groupe affilié à l'EIIL le plus actif dans la région, et il est en mesure de mener des attaques complexes en dehors de ses zones d'opérations traditionnelles. Les affrontements avec Boko Haram ont eu lieu principalement dans les zones occupées par la faction Bakura du groupe sur les rives du lac Tchad et dans la forêt de Sambisa (État de Borno). Les combats seraient attribuables à des rivalités territoriales et à la défection de combattants.

25. Le statut du commandement de Boko Haram est incertain depuis la mort d'Abubakar Mohammed Shekau (QDi.322) en 2021. Le groupe n'a pas encore renouvelé son allégeance à l'EIIL ou à Al-Qaïda, et il semblerait qu'il soit en proie à des divisions, la faction la plus active opérant depuis le nord-ouest du lac Tchad, sous la direction de Bakura (non inscrit sur la liste). Boko Haram compte un millier de combattants.

26. La faction de Boko Haram dirigée par Aliyu Ngulde (non inscrit sur la liste) opère dans les monts Mandara, à la frontière entre le Cameroun et le Nigéria, et compte entre 500 et 1 000 combattants. Le groupe a mené des attaques dans le nord du Cameroun, où il s'est livré à des raids en vue de s'approvisionner en nourriture et en médicaments. La faction Adamu Saddiqu (non inscrite sur la liste), qui opérait auparavant dans le nord-ouest du Nigéria, est également active dans le centre-nord du pays et serait impliquée dans des activités criminelles, notamment des actes de banditisme.

27. Bien qu'il ait prêté allégeance au GSIM à la fin de 2021 et qu'il ait reçu des fonds du groupe, Ansarul Muslimina Fi Biladis Sudan (Ansarou, QDe.142) n'a pas été en mesure de lui apporter un soutien opérationnel. Il a eu des difficultés à s'établir en raison de rivalités avec des groupes criminels des régions du nord-ouest et du centre-nord du Nigéria.

28. Au Sahel, plusieurs États Membres ont indiqué que la réduction des capacités de stabilisation consécutive au départ des forces internationales avait contribué à une convergence d'intérêts entre groupes terroristes, ce qui risquait d'aggraver l'instabilité dans la région³.

29. Les relations du GSIM et de ses prédécesseurs avec les groupes séparatistes du nord du Mali ont longtemps été en dents de scie. Ces derniers mois, ils ont de plus en plus souvent combattu côte à côte et sont considérés comme étant alignés malgré l'absence d'alliance officielle. Certains États Membres ont signalé que l'offensive actuellement engagée dans le nord du pays contre des positions séparatistes par les Forces armées maliennes et leurs alliés pourrait déboucher sur une consolidation des relations entre ces groupes et le GSIM ou sur une alliance officielle. Le GSIM pourrait également être en mesure de recruter des séparatistes issus de ces groupes.

30. La relative liberté de mouvement dont bénéficient le GSIM et l'EIGS laisse craindre une recrudescence des attaques, en particulier à l'encontre des forces

³ L'Équipe de surveillance a adressé plusieurs demandes d'informations et de visites à des pays du Sahel au cours de la période considérée, mais n'a reçu aucune réponse concrète. Elle n'a pas pu se rendre dans la région car les demandes n'ont pas été approuvées par les États concernés, à une exception près.

maliennes et de leurs supplétifs, notamment contre les convois logistiques et afin d'isoler certaines localités clés du nord du pays à présent contrôlées par les Forces armées maliennes. Ces dernières n'ont pas encore repris le contrôle d'une part importante des zones rurales du nord dans lesquelles ces groupes évoluent, recrutent, s'équipent et se financent.

31. Par ailleurs, certains États Membres ont constaté que le discours du GSIM restait centré sur les forces nationales et étrangères. Ces derniers mois, le groupe a fait part de sa volonté de s'en prendre aux Forces armées maliennes et, en particulier, à la société de sécurité privée Wagner, principalement pour s'attirer les faveurs des populations locales. Comme il le faisait lors de la présence française, le GSIM cible en particulier les forces étrangères qui appuient les forces de sécurité locales. Il cherche également à exploiter les besoins humanitaires liés au départ de la mission des Nations Unies, qui assurait auparavant le ravitaillement des populations des régions du centre et du nord.

32. Dans le centre du Mali, la Katiba du Macina (non inscrite sur la liste), cœur de l'appareil offensif du GSIM, a réduit ses opérations autour de la capitale, Bamako. Toutefois, les Forces armées maliennes ont récemment concentré leurs efforts sur le nord du pays, ce qui a permis au groupe de reprendre ses opérations autour de Bamako et entraîné une détérioration des conditions de sécurité dans la région.

33. Une trêve localisée entre l'EIGS et le GSIM fait craindre la possible constitution d'un sanctuaire terroriste. En se partageant implicitement les territoires dans lesquels ils évoluent, ces groupes peuvent se concentrer sur les attaques ciblant les forces de sécurité et poursuivre leur implantation au sein des communautés locales. Cette situation est inquiétante, car il leur est désormais possible de mener des attaques et de faciliter des opérations au-delà des frontières des pays riverains. L'EIGS au Mali a abandonné la stratégie de la terreur adoptée précédemment au profit d'une nouvelle approche visant à mieux se faire accepter par la population, ce qui lui permet de renforcer son influence et ses capacités de financement et de recrutement.

34. Le GSIM a étendu sa présence au Burkina Faso, la multipliant par deux depuis 2022 et consolidant sa position dans le sud, où il a mené des attaques contre les forces de sécurité et les populations civiles. Capable d'accéder aux frontières des pays côtiers voisins (Ghana, Togo et Bénin), il a poursuivi son expansion en encerclant Ouagadougou et peut en outre compter sur les grands parcs naturels qui forment une chaîne continue s'étendant jusqu'au Niger et au Nigéria, ce qui pourrait lui conférer de précieux avantages sur le plan tactique. Sa stratégie est comparable à celle mise en œuvre au Mali, à savoir l'isolement des villages, des actions de guérilla, des embuscades ciblant des convois et le pillage de casernes et de camps des forces de sécurité et des Volontaires pour la défense de la patrie afin de reconstituer ses stocks d'armes.

35. Par ailleurs, le GSIM, par l'intermédiaire d'Ansaroul Islam (non inscrit sur la liste), adopte des stratégies similaires à celles déployées au Mali pour mieux se faire accepter par les populations. Il instrumentalise d'éventuelles exactions afin de couper certaines communautés du reste de la société. Il impose des taxes aux habitants en échange d'une protection ou d'une ascension sociale pour les jeunes recrues, s'assurant ainsi un financement auquel s'ajoute l'équipement qu'il récupère lors de ses attaques contre les bases des forces de sécurité.

36. Le Niger a connu une augmentation notable de la violence depuis le changement anticonstitutionnel de gouvernement survenu en juillet, l'EIGS ayant regagné du terrain en menant des attaques complexes contre les forces de sécurité et les populations civiles. Contrairement à la stratégie qu'il a adoptée au Mali, le groupe s'est montré extrêmement violent, profitant de l'affaiblissement des capacités de lutte

antiterroriste du Niger, en particulier à la frontière avec le Nigéria. Les États Membres ont estimé que l'EIGS pourrait exploiter ces faiblesses pour consolider son couloir logistique vers le Nigéria, ce qui lui permettrait d'assurer son ravitaillement et de recruter éventuellement dans d'autres communautés. Le groupe a également pu exercer un meilleur contrôle sur ses effectifs du fait de l'abandon du programme de réintégration des terroristes consécutif au changement anticonstitutionnel de gouvernement.

37. Même en l'absence d'alliance officielle entre l'ISWAP et l'EIGS, l'expansion du contrôle territorial de ce dernier pourrait créer une zone d'instabilité allant du Mali au Nigéria, ce qui pourrait conduire à la constitution de sanctuaires permettant aux groupes terroristes de mieux s'implanter. Des États Membres ont dit craindre que cette liberté de manœuvre n'aboutisse à la formation d'une plaque tournante terroriste qui permettrait de projeter la menace au-delà de la région. Cette éventualité est actuellement limitée par les objectifs et les programmes locaux des groupes terroristes concernés, mais elle pourrait apparaître à nouveau si la menace n'était pas endiguée par une pression antiterroriste efficace.

Afrique du Nord

38. Al-Qaida et l'EIIL (Daech) en Afrique du Nord ont été soumis à une pression antiterroriste considérable qui a permis d'enrayer la menace. Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI, QDe.014) dispose d'un nombre limité de sympathisants locaux et compte dans ses rangs des combattants originaires d'Algérie, d'Égypte, du Maroc et de Tunisie.

39. Les capacités d'Ansar Beit el-Maqdes (non inscrit sur la liste) ont été efficacement restreintes par les forces de sécurité égyptiennes. Les effectifs du groupe ont été évalués à quelques centaines de combattants. Un État Membre a déclaré qu'Ansar Beit el-Maqdes avait été éradiqué et que les quelques éléments restants étaient des extrémistes en fuite qui cherchaient refuge dans des zones désertiques. Certains États Membres ont indiqué que le groupe s'était installé à l'ouest du Sinaï, plus près du canal de Suez, où il opérait de façon opportuniste plutôt que sur la base d'un plan stratégique à long terme.

40. Un État Membre a indiqué qu'Ansar el-Charia en Tunisie (QDe.143) comptait entre 120 et 140 combattants, qui étaient établis dans la zone montagneuse isolée bordant l'Algérie et bénéficiaient du soutien d'un réseau de complices locaux.

41. Le Maroc a connu une résurgence du phénomène des acteurs isolés, la situation au Sahel ayant incité de nombreuses personnes à établir des relations opérationnelles avec l'EIGS. Une cellule de quatre personnes, dont l'une tentait de rejoindre des groupes au Sahel, a été démantelée en octobre.

42. L'État islamique d'Iraq et du Levant-Libye (EIIL-Libye, QDe.165) a poursuivi ses opérations dans des zones reculées du sud-ouest de la Libye, à savoir Mourzouq, Qatroun, Oum Al-Araneb, Ghadoua, la ville de Sabha et les monts Harouj el-Assouad. Un État Membre a fait observer que des combattants du groupe se rendaient dans les zones contrôlées par les Tebou et que certains membres de ces tribus leur fournissaient une protection jusqu'aux monts Kalanga, à proximité de la frontière tchado-libyenne, dans les zones d'exploitation aurifère libyennes et à la frontière entre la Libye et le Niger. Les membres de l'EIIL-Libye issus des tribus Tebou et leur chef, Abdul Salam Darak Allah (non inscrit sur la liste), ont limité leurs déplacements aux zones désertiques et montagneuses pour éviter d'être repérés. Selon certains États Membres, le groupe disposerait de 150 à 400 combattants actifs mais ne mènerait pas d'attaques terroristes. Il compte dans ses rangs des combattants terroristes étrangers originaires du Nigéria, du Soudan et du Tchad. Un État Membre a signalé que les dirigeants de

« l'Armée du Sahara » (S/2023/95, par. 35) cherchaient à accroître leurs revenus grâce à l'extraction illégale d'hydrocarbures et au trafic de ressources minérales. Au cours de la période considérée, les services de renseignement libyens ont démantelé une cellule de l'EIIL dirigée par des éléments soudanais qui facilitaient le transport de personnes du Soudan et du Tchad vers la Libye avant qu'elles ne rejoignent d'autres destinations. Une autre cellule liée à la première, qui gérait les transactions financières connexes, a également été démantelée.

43. Selon certaines informations, Al-Qaida en Libye sécurise les itinéraires de transport vers les villes servant de lieux de transit ou abritant des caches. Ses membres ont collaboré avec des Touaregs vivant dans le sud-ouest, à proximité des frontières avec l'Algérie et le Niger. La présence du groupe a été détectée autour des villes d'Oubari, de Ghat et d'Oueinat, ainsi qu'à la frontière avec l'Algérie, de Ghadamès à la passe de Salvador en passant par les montagnes de l'Acacus. Un État Membre a indiqué qu'Al-Qaida faisait transiter les combattants destinés à rejoindre Al-Qaida au Mali par le sud de la Libye.

44. Les États Membres ont signalé que la situation en Libye avait donné lieu à une augmentation du trafic de stupéfiants, d'armes et de migrants en direction du Sahel. L'EIIL-Libye et Al-Qaida en Libye ont de plus en plus tiré parti de ces réseaux pour financer leurs opérations, notamment dans la région du Fezzan.

B. L'Iraq et le Levant

45. La structure centrale de l'EIIL (Daech) continue de mener une insurrection de faible intensité au moyen de cellules terroristes clandestines établies pour la plupart dans des zones reculées et rurales. Les capacités militaires du groupe ont été réduites, mais il continue d'être considéré comme une menace car il s'adapte à la pression antiterroriste en exploitant les failles de sécurité. Les effectifs combinés de l'EIIL (Daech) en Iraq et en République arabe syrienne sont de l'ordre de 3 000 à 5 000 combattants.

46. Le 3 août, l'EIIL (Daech) a proclamé son nouveau chef, Abu Hafs al-Hashimi al-Qurashi, plusieurs mois après l'assassinat de son prédécesseur, Abu al-Husain al-Husaini al-Qurashi. Selon les États Membres, cette reconnaissance tardive s'explique par des dissensions internes à l'EIIL autour de la succession. D'autres changements sont également intervenus au niveau du commandement, notamment la désignation d'un nouveau porte-parole, qui a succédé à Abu Umar al-Muhajir, lequel avait été capturé par Hay'at Tahrir el-Cham (HTS, QDe.137) en mars 2023. La Türkiye a déjoué localement plusieurs attaques orchestrées par le chef de l'EIIL (Daech) pour venger la mort d'Abu al-Husain, dont certaines ont été menées par des personnes liées à l'EIIL-K.

47. La direction générale des provinces a été réorganisée après la mort d'Abu Sara al-Iraqi en février 2023 (S/2023/549, par. 45). Un État Membre a signalé que le bureau « Bilad al-Rafidayn » (anciennement « Iraq ») avait été rattaché au bureau « Ard al-Mubarakka » (anciennement « Sham »), dirigé par Abdallah Makki Muslih al-Rafi'i (ressortissant iraquien également connu sous le nom d'Abu Khadija, non inscrit sur la liste). Al-Rafi'i joue également un rôle majeur au sein du Comité des délégués.

48. En Iraq, les opérations de l'EIIL (Daech) sont restées très limitées en raison de la pression antiterroriste. Les forces iraqiennes sont parvenues à cibler des agents et à désorganiser des cellules dormantes et des réseaux de maisons d'accueil, mais le groupe continue de mener des attaques sporadiques et de reconstituer les rangs de son commandement. Il a maintenu ses structures de commandement et de gestion et ses structures provinciales, dirigées par Jasim Khalaf Dawud Ramiz al-Mazroui'i

(également connu sous le nom d'Abu Abd al-Qader, non inscrit sur la liste), et nommé de nouveaux gouverneurs pour ses provinces de Salaheddin et de Bagdad-Nord, après l'élimination de leurs prédécesseurs par les forces iraqiennes. L'EIIL (Daech) a également remanié son architecture de communication et de sécurité afin de limiter les pertes de hauts responsables et d'empêcher les infiltrations.

49. L'EIIL (Daech) continue de concentrer ses opérations dans la périphérie de Bagdad (notamment à Tarmiyé) et dans les provinces de Kirkouk, Diyala, Salaheddin et Ninive, à l'aide de petites cellules décentralisées. Le groupe continue d'opérer principalement à Kirkouk et dans les zones situées autour des monts Hamrin et de Wadi el-Chaï, tirant parti de ce qu'il perçoit comme une incapacité des forces de sécurité iraqiennes et des peshmergas d'assurer la sécurité. Les attaques sont menées principalement à l'aide d'armes légères et d'engins explosifs et visent des représentants du Gouvernement et des services de sécurité, des responsables locaux, des civils et des installations militaires.

50. Dans les zones frontalières situées à l'ouest de la province d'Anbar, les activités de l'EIIL (Daech) ont pris un nouvel élan avec la présence de 160 à 200 combattants, dont le chef adjoint en Iraq, Ahmad Hamed Hussein al-Ithawi (également connu sous le nom d'Abu Muslim, non inscrit sur la liste). Le groupe a poursuivi ses attaques, notamment à Routba, en établissant des points de contrôle temporaires pour marquer sa présence et en prenant pour cible des installations militaires. Des cellules de l'EIIL continuent de se réfugier dans des zones reculées de l'ouest d'Anbar, notamment dans la vallée du Houran, et près des frontières iraqo-syriennes, où l'on continue d'enregistrer des attaques sporadiques.

51. En République arabe syrienne, l'EIIL (Daech) a intensifié ses attaques depuis novembre. Le désert central (Badiyé) sert de base logistique et opérationnelle à un groupe de 500 à 600 combattants, qui forment un triangle reliant les provinces de Soueïda, Homs et Deïr el-Zor. L'EIIL (Daech) a mené des attaques sporadiques, notamment à Soukhné, dans le désert de la province de Homs, et à Ressafé, dans la province de Raqqa. Il a également lancé une attaque en août dans la ville de Maadan Atiq (Raqqa), dont il a brièvement pris le contrôle.

52. Tirant parti des tensions qui se sont fait jour en août entre les Forces démocratiques syriennes (FDS) et les tribus locales, l'EIIL (Daech) a pu libérer certains dirigeants et agents détenus dans des prisons contrôlées par les FDS, intensifier son recrutement et étendre la présence de petites cellules mobiles le long de la frontière syro-iraquienne, plus précisément à Mayadin (province de Deïr el-Zor), et à Markadé (province de Hassaké). L'EIIL continue de tirer parti de la porosité de la frontière iraqo-syrienne, plusieurs de ses dirigeants et agents ayant pu s'infiltrer en Iraq, plus précisément dans la région de Jaziré (province de Ninive).

53. Dans le sud, l'EIIL (Daech) maintient une vingtaine de cellules actives totalisant 250 à 300 combattants à Deraa et à Soueïda, certaines collaborant de manière opportuniste avec d'autres factions armées de la région. Le groupe n'a pas revendiqué la totalité des attaques qu'il a perpétrées et aspire à s'étendre vers la périphérie de Damas afin d'y établir une base plus solide. Par ailleurs, HTS et Hourras el-Din (HAD, non inscrit sur la liste) ont également établi une présence autour de Qouneïtra et de Deraa.

54. Pour éviter les offensives de HTS, l'EIIL a déplacé certains de ses dirigeants et agents du nord-ouest vers Badiyé. HTS, principal groupe terroriste exerçant un contrôle effectif dans le nord-ouest, dirige un ensemble de factions armées, telles qu'Ahrar el-Cham et Ansar el-Taouhid (toutes deux non inscrites sur la liste), dont les effectifs sont estimés à 15 000 combattants et agents administratifs. On observe une grande mobilité entre les différentes factions.

55. Les dissensions internes sont considérables au sein de HTS. Les combattants terroristes étrangers sont désormais moins nombreux, beaucoup ayant estimé que leurs objectifs n'étaient plus en phase avec les visées opérationnelles et politiques du groupe et ayant été remplacés par de nouvelles recrues locales. Le chef de HTS, Abu Mohammed al-Jawlani (QDi.317), a cherché à renforcer son autorité en faisant systématiquement arrêter ses rivaux, notamment Maysar Ali Musa Abdallah al-Juburi (QDi.337), placé en détention en août. Tirant parti des troubles dans le nord-est, HTS a déployé des forces militaires dans la ville de Kafr Janné, dans la campagne d'Afrin, afin de contrôler le point de passage de Hamran. Parmi les groupes terroristes présents dans la région, il est celui qui dispose des capacités les plus avancées en matière de systèmes de drones aériens, et plusieurs États Membres ont estimé que l'attaque perpétrée à Homs le 5 octobre à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes militaires était le fait de HTS ou des factions alliées. Ses revenus annuels sont estimés à plusieurs dizaines de millions de dollars et proviennent essentiellement du territoire qu'il contrôle.

56. En République arabe syrienne, le Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088), également connu sous le nom de Parti islamique du Turkestan, compterait entre 1 000 et 2 600 combattants opérant principalement à Edleb, à Alep et à Lattaquié. Le groupe est allié à HTS, qui lui fournit un soutien afin qu'il serve de principale force combattante contre l'Armée arabe syrienne à Edleb. En octobre, les deux groupes ont collaboré pour lancer des attaques contre les forces gouvernementales syriennes à Lattaquié. Le Mouvement/Parti reçoit un soutien financier de HTS et exploite des entreprises pour générer des fonds. Il est dirigé par le commandant Kaiwusair en République arabe syrienne, mais Abdul Haq (QDi.268), basé en Afghanistan, est toujours à sa tête. La branche syrienne apporterait un soutien au groupe en Afghanistan. Un État Membre a indiqué que le Mouvement/Parti avait reçu un entraînement au maniement des armes à feu et une formation tactique de la part de l'unité « Yurtugh Tactical » à Edleb ; son arsenal comprendrait des armes légères, des mortiers, des missiles antichars et des systèmes antiaériens portatifs. La branche syrienne est également équipée d'armes lourdes telles que des lance-roquettes, des obusiers, des canons antiaériens, des chars et des véhicules blindés.

57. HAD est toujours en proie à des difficultés financières. Sami al-Uraydi (non inscrit sur la liste), chargé des questions liées à la charia, gère également les questions militaires et administratives et est sur le point de devenir l'adjoint de facto du chef du groupe, Samir Hijazi (non inscrit sur la liste). Ansar al-Islam (QDe.098), qui collabore avec HAD et partage avec lui des ressources et des installations d'entraînement, dispose de 250 à 300 combattants dans le nord-ouest de la République arabe syrienne. Ansar al-Islam et Katibat al-Tawhid wal-Jihad (QDe.168), alliée à HTS, comptent parmi les groupes les plus actifs dans le sud d'Edleb, à Hama et à Lattaquié.

58. La structure centrale de l'EIIL (Daech) profite de toute suspension ou réorientation de la pression antiterroriste pour resurgir, en tirant parti des dynamiques géopolitiques locales et régionales. La violence associée au groupe risque toujours plus de se propager aux pays voisins. Les États Membres ont insisté à plusieurs reprises sur la menace que représentaient les éléments affiliés à l'EIIL et à Al-Qaida dans le sud de la République arabe syrienne, ainsi que sur la possibilité d'un débordement des attaques terroristes au-delà des frontières.

C. Péninsule arabique

59. Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA, QDe.129) continue de faire peser une menace malgré des difficultés opérationnelles et financières constantes liées à la pression antiterroriste et à la perte successive de plusieurs de ses dirigeants. Bien

qu'en déclin, AQPA reste le groupe terroriste le plus efficace au Yémen et aspire à mener des opérations dans la région et au-delà.

60. AQPA a considérablement revitalisé sa stratégie et ses productions médiatiques et tiré parti d'événements internationaux tels que les autodafés du Coran et les attaques du 7 octobre pour inciter des acteurs isolés à mener des attaques partout dans le monde. Certains États Membres ont attribué cette modernisation à la nomination de Jawad al-Abi et de Musab al-Adani (non inscrits sur la liste) à la tête de la branche médiatique du groupe comme suite à l'assassinat de Hamad bin Hamoud al-Tamimi en février 2023.

61. AQPA a relancé la publication du magazine *Sada al-Malahem* en septembre, fait paraître *Ummah Wahidah* à intervalles plus réguliers et publié une interview de son chef, Khaled Batarfi (non inscrit sur la liste). Les fréquentes apparitions dans les médias de Saad ben Atef al-Awlaki (non inscrit sur la liste) et d'Ibrahim Ahmed Mahmud al-Qawsi (également connu sous le nom de Khubayb al-Sudani, non inscrit sur la liste), membres de la Choura, constituent un fait notable. De nombreux médias non officiels ont annoncé la formation d'une alliance visant à promouvoir les médias de toutes les branches d'Al-Qaïda et à assurer la cohérence des messages diffusés.

62. Al-Qaïda a encore renforcé son contrôle sur AQPA, notamment par l'intermédiaire du fils de Sayf al-Adl (QDi.001), Khaled Mohammed Salahaldin Zidane (non inscrit sur la liste), qui vit au Yémen et est proche du haut commandement d'AQPA. Khaled transmet les directives d'Al-Qaïda et joue un rôle essentiel dans le recrutement, les médias et la gestion des conflits au sein d'AQPA. Ses déplacements dans le sud du Yémen, effectués sous la protection du chef de la sécurité, Ibrahim al-Banna (non inscrit sur la liste), se sont intensifiés depuis la mi-août.

63. AQPA a continué d'orienter ses ressources opérationnelles et humaines en direction du sud, en particulier vers Chaboua et Abiyan, centre de gravité actuel des activités militaires du groupe. Ses opérations ont principalement visé des responsables de campagnes de lutte antiterroriste. Des membres d'AQPA, dont d'éminents experts en explosifs, résident toujours à Wadi Amran (Abyan), en dépit des mesures antiterroristes mises en œuvre pour expulser le groupe de la région. Les attaques d'AQPA sont devenues moins fréquentes et plus réactives. Outre les tactiques habituelles, le groupe a utilisé des drones armés à Chaboua au début de juillet. Il a développé des capacités en matière de systèmes de drones aériens en créant une unité spécialisée en la matière avec l'appui opérationnel des houthistes. Il s'emploie en priorité à faire libérer ses prisonniers afin de reconstituer ses rangs ; en septembre, les houthistes ont libéré plusieurs experts en explosifs et membres d'AQPA. La cellule du groupe chargée des enlèvements a intensifié ses activités, multipliant notamment les enlèvements contre rançon visant des étrangers employés par des organisations internationales. L'ambition d'AQPA de faire peser une menace sur la sécurité maritime reste toutefois inassouvie.

64. La province de Mareb, en particulier la zone de Houssoun el-Jalal, sert de refuge aux dirigeants d'AQPA. Les combattants du groupe, qui sont environ 3 000, se trouvent principalement dans les provinces d'Abyan (surtout à Moudiyya et à Mahfad) et de Mareb, ainsi que dans certaines zones du Hadramout. Chaboua est devenue l'un des principaux sanctuaires pour les membres et le commandement d'AQPA, notamment dans les zones de Khaoura el-Dayyan, de Mousseinaa et de Wadi el-Rafad. Un État Membre a fait état d'une petite présence du groupe dans la province de Mahra, près de la frontière avec Oman.

65. Les activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Yémen (EIL-Yémen, QDe.166) restent limitées. En août, moins d'une douzaine de membres ont prêté

alléger au nouveau chef de l'EIL (Daech). Aucune attaque n'a été revendiquée au cours de la période, mais le groupe a maintenu des liens logistiques avec d'autres branches, en particulier celle de Somalie. Les combattants, dont le nombre est compris entre 50 et 100, se trouvent principalement dans la province de Mareb, quelques cellules étant également présentes à Wadi Hadramout. Parmi les cadres dirigeants de l'organisation figurent Mithaq Thabit Haytham, également connu sous le nom d'Abu Gharib al-Radfani, gouverneur de l'EIL-Yémen (non inscrit sur la liste), et Khaled Ahmed Abu Faraj, également connu sous le nom d'Abu Ayoub (non inscrit sur la liste). Les États Membres demeurent préoccupés par le risque de régénération du groupe.

D. Europe

66. Les niveaux de menace terroriste ont été officiellement revus à la hausse partout en Europe comme suite aux attaques meurtrières perpétrées en France et en Belgique à la fin de 2023, ainsi qu'à de nombreux autres actes terroristes qui n'ont pas fait de victimes mortelles et à des arrestations opérées dans plusieurs pays européens. Le meurtre d'un enseignant à Arras (France) en octobre a mis en lumière les éléments déclencheurs des attaques spontanées : un ressentiment à l'égard des valeurs européennes et l'existence d'actes perçus comme blasphématoires. Les attaques menées par des acteurs autonomes contre des cibles molles dans des lieux publics à l'aide d'armes rudimentaires demeurent le mode opératoire le plus fréquent.

67. Les événements survenus depuis les attaques du 7 octobre et les autodafés du Coran ont entraîné une intensification des activités visant à radicaliser et à recruter de nouveaux adeptes au sein des communautés musulmanes d'Europe. La propagande d'Al-Qaïda en faveur du Hamas a amplifié les appels à la violence que ce dernier ne cesse de lancer à l'appui de sa cause. Les publications de l'EIL, quoique plus prudentes, ont exacerbé l'intolérance religieuse, et le groupe a profité de la situation à Gaza pour inciter des acteurs isolés à perpétrer des attaques tout en prenant ses distances avec le Hamas.

68. Les enquêtes menées en Europe ont montré combien les activités de facilitation financière de l'EIL étaient mondiales et interconnectées, plusieurs États Membres considérant la Türkiye comme une plateforme logistique de l'EIL-K en Europe. Un État Membre a fait état d'une affaire impliquant un système complexe de portefeuilles électroniques visant à financer le recrutement de combattants terroristes étrangers et leurs voyages en Afghanistan, lequel avait permis de collecter plus de 2 millions de dollars de dons en provenance de plus de 20 pays occidentaux sur la chaîne de blocs Tron. Ce système était exploité par un réseau criminel organisé composé de ressortissants tadjiks et dirigé par Khukumatov Shamil Dodihudoevich (également connu sous le nom d'Abu Miskin, non inscrit sur la liste), qui a été arrêté à Istanbul (Türkiye) à la fin de juin.

69. Comme cela a déjà été observé par le passé (S/2020/717, par. 57), on note que l'arrivée en Europe depuis l'Afghanistan ou l'Ukraine de personnes originaires du Caucase du Nord et d'Asie centrale est une occasion à saisir pour l'EIL-K, qui cherche à mener des attaques violentes en Occident. Les États Membres ont signalé que des opérations du groupe étaient toujours en cours sur le sol européen. En juillet, sept personnes originaires du Tadjikistan, du Turkménistan et du Kirghizistan liées à l'EIL-K ont été arrêtées en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (Allemagne) alors qu'elles tentaient de se procurer des armes en vue de commettre des attentats terroristes de grande ampleur et s'employaient à déterminer les cibles de ces attaques.

70. Les États Membres ont mis l'accent sur le risque que représentent les terroristes libérés de prison qui se reconvertissent en recruteurs pour établir des cellules locales

en Europe en vue de mener des opérations terroristes. La plupart sont des spécialistes de la radicalisation qui entretiennent des liens directs avec les commandements centraux dans les zones de conflit. En octobre, la police nationale espagnole a arrêté Mustafá Maya Amaya (non inscrit sur la liste), considéré comme « le premier recruteur d'Europe », qui aurait participé à la création d'une cellule composée d'ex-combattants terroristes étrangers chargée de commettre des actes terroristes en territoire européen. Celui-ci avait été condamné en 2018 pour avoir dirigé un réseau terroriste chargé de recruter des combattants pour l'EIIL et Al-Qaida et de les envoyer dans des zones de conflit.

71. Les États Membres ont noté avec une vive préoccupation le nombre croissant de mineurs impliqués dans des processus de radicalisation violente par l'intermédiaire des médias sociaux, des plateformes de jeux en ligne, des plateformes Internet parallèles et des applications de messagerie cryptée. En novembre, la Garde civile espagnole a démantelé l'une des plus grandes structures d'endoctrinement de l'EIIL, dirigée par deux mineurs qui avaient créé des plateformes de jeu vidéo servant de canaux de communication non officiels et avaient radicalisé plus de 50 mineurs préalablement sélectionnés sur des forums Internet et dans d'autres environnements numériques.

E. Asie

Asie centrale et Asie du Sud

72. Les États Membres ont de nouveau indiqué que la forte concentration de groupes terroristes en Afghanistan compromettrait la sécurité dans la région. L'EIIL-K, qui est capable de se projeter dans la région et au-delà, constitue toujours la menace la plus importante dans le pays.

73. Les liens demeurent étroits entre les Taliban et Al-Qaida, la seconde maintenant une position attentiste en Afghanistan sous la protection des premiers. Les États de la région estiment que de hauts responsables d'Al-Qaida sont toujours présents dans le pays et que le groupe constitue toujours une menace dans la région, voire au-delà. Les Taliban continuent de s'employer à rendre ces relations moins visibles. Certains commandants opérationnels talibans partagent l'idéologie et le mode opératoire d'Al-Qaida, du fait d'activités terroristes menées conjointement par le passé et de relations personnelles avec des membres du groupe, mais pas son ambition plus globale. Les efforts déployés par les autorités de facto pour brider certaines activités d'Al-Qaida auraient provoqué des tensions entre le groupe et les Taliban. Les responsables d'Al-Qaida présents de longue date en Afghanistan ne sont probablement pas en mesure de donner une orientation stratégique à l'organisation dans son ensemble et, à l'heure actuelle, le groupe n'est pas capable de lancer des attaques sophistiquées à longue distance. Un État Membre a indiqué que le nombre de hauts responsables d'Al-Qaida en Afghanistan ayant des liens historiques avec le groupe était inférieur à une douzaine.

74. Plusieurs États Membres ont fait état de déplacements visant à assurer la liaison entre le chef de facto d'Al-Qaida, Sayf al-Adl, en République islamique d'Iran, et de hauts responsables d'Al-Qaida en Afghanistan, notamment Abdul Rahman al-Ghamdi (non inscrit sur la liste). Un autre État Membre conteste les affirmations selon lesquelles des membres d'Al-Qaida seraient présents en République islamique d'Iran. Six nouveaux agents d'Al-Qaida se seraient rendus dans l'est de l'Afghanistan pour rejoindre la Katiba Omar Farouq, placée sous le commandement d'Abu Ikhlas al-Masri⁴.

⁴ Selon certaines informations, Abu Ikhlas pourrait être détenu par les Taliban.

75. Al-Qaida aurait ouvert jusqu'à huit nouveaux camps d'entraînement en Afghanistan, dont quatre dans les provinces de Ghazni, du Laghman, de Parwan et d'Orozgan, ainsi qu'un nouveau dépôt d'armes dans la vallée du Panjchir. Certains camps pourraient n'être que provisoires. Hakim al-Masri (non inscrit sur la liste), établi dans la province de Kounar, est responsable des camps d'entraînement et de la formation de kamikazes pour TTP. Cinq madrassas d'Al-Qaida opèrent dans les provinces du Laghman, de Kounar, du Nangarhar, du Norestan et de Parwan. Le groupe gère des refuges permettant de faciliter les déplacements entre l'Afghanistan et la République islamique d'Iran dans les provinces du Hérat, de Farah et du Helmand, ainsi qu'à Kaboul.

76. Les États Membres ont estimé que, malgré la perte récente de territoires, les morts et les blessés et le taux d'attrition élevé parmi ses hauts dirigeants et ses responsables de niveau intermédiaire, l'EIIL-K représentait toujours une menace substantielle en Afghanistan et dans la région. De manière générale, le groupe a ciblé en premier lieu les chiites, puis les Taliban et enfin les civils. Les attaques de l'EIIL-K ont diminué du fait de la pression antiterroriste exercée par les Taliban et du niveau d'infiltration de ceux-ci dans ses rangs. L'EIIL-K a lui aussi considérablement infiltré la structure des Taliban. Bien que ces derniers aient affirmé avoir vaincu l'EIIL-K, les attentats terroristes se sont poursuivis, et les dirigeants talibans sont restés, dans une certaine mesure, divisés sur la façon de traiter le groupe et les communautés salafistes favorables à sa cause. L'unité Batah, récemment créée au sein de la Direction générale du renseignement des Taliban, vise à s'assurer que les détenus instruits de l'EIIL-K abandonnent l'idéologie salafiste au profit du déobandisme.

77. L'EIIL-K a adopté une stratégie de recrutement plus inclusive, ouvrant ses portes à des non-salafistes et s'efforçant d'attirer les Taliban désabusés et des combattants étrangers. Le groupe a renforcé son attrait au sein des réseaux tadjiks. Khukumatov Shamil Dodihudoevich (également connu sous le nom d'Abu Miskin), modérateur de la chaîne Telegram de l'EIIL-K baptisée « Mustakim Khurasan », est l'un des propagandistes les plus actifs du groupe et l'un de ses recruteurs de plus haut rang.

78. Plusieurs États Membres ont confirmé que Sanaullah Ghafari (également connu sous le nom de Shahab al-Muhajir, QDi.431) était toujours en vie et demeurait à la tête de l'EIIL-K. Il se trouverait dans la province de Kounar. Ghafari a probablement été pris pour cible alors qu'il sortait d'un centre d'entraînement de Jamaat-ul-Ahrar (QDe.152) dans cette province et pourrait avoir été blessé.

79. TTP s'est encore consolidé et enhardi, multipliant les attaques avec un niveau d'autonomie accru. Les Taliban sont globalement favorables aux objectifs du groupe. Outre qu'ils ont fourni des armes et des équipements aux forces de TTP, des membres des Taliban, la structure centrale d'Al-Qaida et des combattants d'AQSI ont aidé le groupe à mener des attaques transfrontières. Bien que les Taliban aient demandé aux combattants de TTP de ne pas participer à des opérations en dehors de l'Afghanistan, nombre d'entre eux ont ignoré cette injonction sans répercussions apparentes. Certains membres des Taliban ont également rejoint le groupe, estimant qu'ils avaient l'obligation religieuse de lui apporter un soutien. Des interlocuteurs ont indiqué que les membres de TTP et leurs familles recevaient régulièrement des colis d'aide des Taliban. Une nouvelle base de TTP a été établie à la mi-2023 dans la province du Khyber Pakhtunkhwa (Pakistan), où 66 membres du groupe ont suivi un entraînement en vue de commettre des attentats-suicides. L'augmentation du nombre de ressortissants afghans dans les rangs de TTP constitue une évolution notable.

80. La structure centrale d'Al-Qaida et AQSI continuent de dispenser une formation à TTP, de lui apporter un soutien et de lui donner une orientation idéologique. En juillet, Al-Qaida aurait ordonné que tous les véhicules qu'elle utilise soient donnés à TTP de peur d'être prise pour cible par les États-Unis d'Amérique. Avec l'accord de

hauts responsables d'Al-Qaida, AQSI a sélectionné une quinzaine de commandants chargés d'aider TTP à mener des attaques au Pakistan. En septembre, AQSI aurait fourni des combattants armés à TTP lors de l'attaque menée à Chitral (Pakistan). Le moral est remonté dans les rangs de TTP du fait de l'attention internationale suscitée par l'attaque de septembre. Outre les opérations anti-pakistantaises auxquelles il se livre, TTP assassinerait des Taliban qui ont fait défection pour rejoindre l'EIIL-K.

81. La détention de courte durée de 70 à 200 membres de TTP par les Taliban et le transfert de militants vers le nord, à distance des zones frontalières, ont été considérés comme un moyen d'atténuer la pression exercée par le Pakistan pour contenir TTP.

82. TJP a annoncé son existence le 23 février 2023. Il s'agirait d'une façade permettant à TTP d'opposer un « déni plausible » afin d'alléger la pression exercée sur les Taliban par le Pakistan. Abdullah Yaghistani (non inscrit sur la liste) est à la tête du groupe, dont le porte-parole est le mollah Qasim. TJP a mené plusieurs attaques en 2023, dont une ayant pris pour cible les forces de sécurité pakistantaises dans le Khyber Pakhtunkhwa le 12 décembre 2023. Les médias de TTP offrent une caisse de résonance aux attaques perpétrées par TJP.

83. La situation du Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO, QDe.010), de l'Union du Jihad islamique (QDe.119) et de Khatiba Imam el-Boukhari (QDe.158) en Afghanistan reste inchangée ([S/2023/370](#), par. 59). Un État Membre a indiqué que Jamaat Ansarullah (non inscrit sur la liste) était financé par les Taliban et Al-Qaida. Les combattants de Jamaat Ansarullah sont majoritaires au sein de Lashkar-e Mansoori, bataillon spécial des Taliban composé de kamikazes. Récemment, plusieurs commandants de Jamaat Ansarullah auraient rejoint les rangs de l'EIIL-K dans les provinces du Nangarhar et de Kounar.

84. Après avoir quitté la province de Badakhchan, le Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan a désormais son siège dans la province de Baghlan. Ses réseaux opérationnels s'étendent à plusieurs provinces. Il se concentre sur la formation des jeunes dans les forces de réserve et s'attache à recruter et à entraîner davantage de femmes. Les États de la région demeurent préoccupés par la collaboration entre le Mouvement/Parti et d'autres groupes terroristes, en particulier TTP, en matière de recrutement, d'entraînement, de planification d'attentats et de projection d'une menace régionale. Un État Membre a signalé que la structure centrale d'Al-Qaida dispensait une formation au groupe et lui donnait une orientation idéologique. L'EIIL-K profite des griefs des membres du Mouvement/Parti, frustrés d'être bridés par les Taliban, pour les recruter dans ses rangs. Certains combattants auraient déjà fait défection pour rejoindre l'EIIL-K, tandis que la majeure partie du groupe reste alliée à Al-Qaida. Les États Membres sont également préoccupés par la possibilité que les combattants utilisent des passeports afghans pour s'infiltrer dans les pays de la région. Parmi les sources de financement du groupe figurent la zakat, l'extorsion, les enlèvements, le trafic de drogue et les bureaux de change clandestins.

85. Un État Membre a estimé que les effectifs de la brigade Majid (non inscrite sur la liste) étaient compris entre 60 et 80 combattants, le recrutement étant axé en particulier sur les femmes kamikazes. Quelques États Membres ont indiqué que la brigade coopérait avec TTP et l'EIIL-K à des fins de formation, d'acquisition d'armes et d'échange de renseignements et qu'elle menait des opérations conjointes avec ces deux groupes. Toutefois, plusieurs autres États Membres ont dit chercher à obtenir des informations complémentaires à cet égard. Au cours de la période, la brigade Majid a revendiqué plusieurs attentats contre des organismes pakistanais chargés du maintien de l'ordre et des ressortissants chinois au Pakistan.

86. Jeïch el-Adl (non inscrit sur la liste) a revendiqué l'attentat perpétré le 15 décembre 2023 dans la province du Sistan-Baloutchistan (République islamique d'Iran), dans lequel 11 policiers iraniens ont trouvé la mort.

Asie du Sud-Est

87. Bien que la pression antiterroriste se soit révélée globalement efficace pour contenir les menaces dans la plupart des pays d'Asie du Sud-Est, le grand nombre d'organisations terroristes opérant dans la région, ainsi que la présence de combattants rentrés au pays ou rapatriés, représente un risque persistant qui pourrait de nouveau se matérialiser. Les activités terroristes ont diminué en Malaisie et en Indonésie grâce à l'action des forces de sécurité, mais les Philippines ont connu une augmentation des attaques, comme en témoigne l'attentat perpétré le 3 décembre par l'État islamique d'Iraq et du Levant en Asie du Sud-Est (EIIL-Asie du Sud-Est, QDe.169) lors d'un service religieux tenu dans un gymnase universitaire de la ville de Marawi. Les États Membres estiment que des groupes se réclamant de l'EIIL pourraient continuer de mener des attaques opportunistes, en particulier dans le sud des Philippines. Bien que les idéologies de l'EIIL (Daech) et d'Al-Qaïda bénéficient d'un soutien et de connexions dans le pays, ce sont avant tout des problèmes locaux qui sont à l'origine de la radicalisation. La menace terroriste risque de s'intensifier à l'approche des élections de 2024 et 2025.

88. L'EIIL-Asie du Sud-Est est une structure décentralisée dans laquelle l'émir n'exerce pas de commandement et de contrôle global, ce qui n'empêche pas le groupe de réagir rapidement en cas d'opérations antiterroristes, comme l'ont montré les attaques menées en représailles à l'assassinat de l'ancien émir Abu Zacharia en juin 2023. Les informations relatives à l'identité du nouveau chef de l'EIIL-Asie du Sud-Est et à la nomination de l'un des commandants des Combattants islamiques pour la libération du Bangsamoro, Ismael Abdulmalik (également connu sous le nom d'Abu Turaife, non inscrit sur la liste), aux fonctions de nouvel émir du groupe ne sont pas confirmées, non plus que celles faisant état de sa reddition ou de son décès.

89. La structure centrale de l'EIIL entretient des liens avec des groupes du Mindanao, ce qui est préoccupant, car un appui durable pourrait renforcer la capacité de l'EIIL de perpétrer des attaques aux Philippines.

90. Les autorités philippines ont arrêté plusieurs membres du Groupe Daoula Islamiyé-Maute (non inscrit sur la liste). Les veuves de deux dirigeants du groupe ont été désignées comme terroristes au niveau national en raison de leurs activités. Les pertes et les saisies d'armes et de caches d'explosifs ont entraîné la reddition de certains combattants.

91. La menace associée au Groupe Abou Sayyaf (QDe.001) a diminué, mais celui-ci conserve sa capacité de mener des attaques, principalement au moyen d'engins explosifs improvisés. Le 2 décembre, les services de sécurité philippins ont tué un membre de la structure dirigeante du Groupe, Mudzimar Sawadjaan, qui était également artificier, ainsi que 20 autres combattants à Basilan.

92. Les États Membres sont préoccupés par une éventuelle résurgence de Jemaa Islamiya (QDe.092) et de Jamaah Ansharut Daulah (JAD, QDe.164) en Indonésie. L'intensification des activités de propagande, de formation et de recrutement en ligne est le signe qu'une radicalisation est en cours parmi les sympathisants des deux groupes. JAD, qui est pro-EIIL, se consolide en interne et s'appuie sur de petites cellules décentralisées mais connectées à travers les médias sociaux. Des attaques imminentes semblent peu probables, mais le groupe s'emploierait à renforcer son réseau interne. Jemaa Islamiya a continué de promouvoir la création d'un État régi par la charia en Asie du Sud-Est en tentant d'infiltrer les institutions

gouvernementales et de recruter des fonctionnaires, notamment des membres des forces de l'ordre. Le groupe est financé par des dons versés par l'entremise de ses cellules opérant en Indonésie.

III. Évaluation de l'impact

A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme

93. Al-Qaida, l'EIL (Daech) et leurs affiliés ont recours à une série de mécanismes allant de méthodes traditionnelles (enlèvements contre rançon, vols et prélèvement de taxes) à des techniques plus nouvelles (médias sociaux, financement participatif, cryptomonnaies et plateformes de jeux) pour collecter et transférer les fonds destinés à financer leurs activités. Malgré des informations faisant état d'un recours croissant aux cryptomonnaies, l'essentiel des transactions passe encore par des canaux traditionnels tels que les passeurs de fonds et le réseau parabancaire *hawala*. Un État Membre a indiqué que l'EIL utilisait un répertoire numérique pour identifier les opérateurs utilisant le système *hawala* au niveau régional.

94. Comme indiqué précédemment, les recettes générées par la structure centrale de l'EIL continuent de diminuer. Selon les États Membres, les réserves disponibles sont comprises entre 10 et 25 millions de dollars. Les dépenses sont toujours supérieures aux recettes, les versements destinés aux membres du groupe et aux familles des combattants décédés ou incarcérés représentant la charge la plus importante. Certains États Membres ont signalé que les finances de l'EIL étaient plus dispersées depuis la mort de Bilal al-Sudani en janvier 2023, les transferts internes ayant diminué, mais que le bureau de Karrar restait une source importante de revenus.

95. La plupart des groupes affiliés à l'EIL sont autonomes sur le plan financier. Certains utilisent les médias sociaux pour lever des fonds en cryptomonnaies. Un groupe médiatique pro-EIL connu sous le nom de Meydan Medya a lancé un appel aux dons en monnaie électronique Monero. D'autres médias de l'EIL ont également lancé un appel en faveur de l'utilisation de Monero dans plus de 20 langues.

96. En décembre, la police nationale espagnole a démantelé un réseau de l'EIL (Daech) possédant des ramifications en Afghanistan, au Moyen-Orient, au Sahel, au Maghreb et en Europe, qui était accusé d'avoir blanchi des fonds et transféré 200 000 euros en cryptomonnaies pour financer des attaques en Europe. Treize personnes ont été arrêtées, et deux attentats imminents ont été déjoués à l'issue de cette enquête antiterroriste complexe menée avec le soutien de 12 pays.

97. L'ISWAP a généré des revenus au niveau local grâce à des activités criminelles, à l'imposition de taxes aux pêcheurs et aux trafiquants, au vol de bétail, aux enlèvements contre rançon et à des activités agricoles telles que la culture de piments rouges destinés aux pays voisins du lac Tchad. Des cas de braconnage (principalement d'ivoire) ont été signalés au Bénin, au Niger et au Nigéria. Bien que Boko Haram et l'ISWAP soient en mesure de lever leurs propres fonds, leurs combattants ne sont pas bien rémunérés, de sorte qu'ils ne parviennent pas à attirer des combattants étrangers.

98. L'EIL-K a continué de bénéficier du soutien financier de ses affiliés. Si les Taliban ont exercé une certaine pression sur TTP en contrôlant son financement, les autorités de facto auraient fourni 3,5 millions d'afghanis (50 500 dollars) par mois au chef du groupe, Noor Wali Mehsud (QDi.427), en lui donnant pour instruction de mobiliser d'autres sources de revenus.

99. Les États Membres signalent qu'Al-Qaida lève et transfère des fonds en cryptomonnaies. La République de Corée a incarcéré deux personnes originaires d'Asie centrale pour avoir sollicité des fonds en cryptomonnaies (monnaies numériques stables) pour le compte de Katibat al-Tawhid wal-Jihad en République arabe syrienne. Les fonds reçus (12 000 dollars) ont été principalement utilisés pour acquérir des armes et des munitions.

100. Pour ce qui est des affiliés d'Al-Qaida, les Chabab continuent d'exploiter un système de collecte de fonds sophistiqué, les taxes étant prélevées pour l'essentiel à Mogadiscio et dans le sud de la Somalie. Le groupe tire ses revenus (100 millions de dollars par an) d'un système de taxation exhaustif et exploite la *zakat* en s'appuyant sur une analyse ciblée du mode de vie de riches hommes d'affaires.

101. AQPA fait face à des difficultés financières et se trouve parfois dans l'incapacité de rémunérer ses membres ou de financer ses opérations. Outre les vols, la contrebande d'armes, la contrefaçon, la vente de dérivés du pétrole et l'extorsion de fonds aux entreprises locales en échange d'une protection, qui constituent les principales sources de revenus du groupe, AQPA possède une cellule spécialisée dans les enlèvements contre rançon qui a multiplié ses opérations au Yémen, ciblant en particulier les étrangers employés par des organisations internationales. Il a été signalé que le groupe tirait également des revenus de l'achat et de la vente de terrains immobiliers.

102. Les importantes capacités du GSIM au niveau local lui permettent de prélever des taxes, d'extorquer des fonds et de procéder à des enlèvements. Le groupe est bien financé, principalement grâce à des sources de revenu locales telles que la taxation ou l'exploitation de mines artisanales, essentiellement au Burkina Faso, et le vol de bétail dans la région du Sahel. AQMI se livre à la contrebande d'armes, au trafic de drogue, au trafic de migrants et au prélèvement de taxes.

B. Résolution 2347 (2017) sur le patrimoine culturel

103. Bien que des liens aient été observés entre les réseaux criminels organisés transnationaux et les organisations terroristes s'agissant du trafic de biens culturels, les cas de trafic signalés concernaient uniquement la criminalité organisée. On ignore si l'EIIL (Daech) a toujours accès aux objets culturels mis en cache en République arabe syrienne et en Iraq, dont il pourrait chercher à tirer des revenus à l'avenir.

104. Au Yémen, Wadi Amran (province d'Abyan) a été l'une des principales zones d'entraînement d'AQPA. Un État Membre a indiqué que, lorsque le groupe avait initialement pris le contrôle de la vallée, il avait découvert des objets historiques qu'il avait ensuite vendus dans la province de Chaboua contre des devises étrangères d'origine indéterminée.

C. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés

105. Bien que les opérations de rapatriement depuis les camps du nord-est de la République arabe syrienne se poursuivent, de nombreuses personnes ayant notamment été rapatriées au Kirghizistan, les progrès restent lents et la situation n'a pas beaucoup évolué depuis le trente-deuxième rapport de l'Équipe de surveillance (S/2023/549). Au rythme actuel des rapatriements, les risques liés aux camps et aux prisons, décrits par un État Membre comme « la plus grande concentration de combattants terroristes au monde », persisteront pendant plusieurs années. Certains États Membres ont fait part de leur inquiétude quant à la capacité des autorités

nationales de certaines régions, par ailleurs parfaitement compétentes, de gérer en toute sécurité une augmentation sensible du rythme ou du volume des retours.

106. L'EIIL (Daech) continue de s'employer à faire sortir son personnel de prison en menant des attaques ou en ayant recours à d'autres méthodes afin de remplacer à la fois des membres de son commandement et de simples combattants, comme l'a montré la désorganisation récente d'une cellule du groupe chargée de planifier des attaques contre des prisons en République arabe syrienne.

107. Quelques déplacements de combattants terroristes étrangers ont été signalés, mais ils concernaient des personnes en particulier, notamment des combattants d'origine nord-africaine désireux de quitter la République arabe syrienne et l'Iraq pour l'Afrique afin de se rapprocher de leur lieu d'origine. Aucun État Membre n'a fait état de flux de combattants à grande échelle ou organisés depuis la République arabe syrienne et l'Iraq vers l'Afrique ou l'Afghanistan. Un État a noté que les effectifs de HTS avaient augmenté et que le groupe avait compensé la baisse du nombre de combattants terroristes étrangers en recrutant parmi les populations locales.

108. L'origine régionale des combattants terroristes étrangers présents dans les zones de conflit en Afrique est l'un des points mis en lumière lors des discussions avec les États Membres. Ces combattants possèdent généralement la nationalité d'États voisins ou sont venus d'une autre zone de conflit sur le continent pour soutenir un groupe affilié. Il est difficile de déterminer si leurs déplacements se produisent généralement sous la direction de groupes de commandement. Nombre de combattants terroristes étrangers présents en Somalie sont originaires d'Afrique de l'Est, mais ont rarement accès à des postes de responsabilité au sein des Chabab ou de l'EIIL (Daech) dans ce pays. Trente combattants terroristes étrangers originaires de plusieurs pays d'Afrique ont précédemment été arrêtés dans le sud-ouest de la Libye. En ce qui concerne les déplacements, les combattants peuvent exploiter des frontières longues et relativement poreuses ainsi que les installations et les itinéraires utilisés par les organisations criminelles transnationales pour se livrer à diverses formes de contrebande.

109. Par ailleurs, les États Membres ont souligné que la nationalité pouvait être une composante secondaire de l'identité dans certaines régions d'Afrique et d'Asie du Sud, les attitudes et les mouvements transfrontières en faveur d'une cause perçue comme commune étant davantage déterminés par l'identité ethnique ou tribale. Mentionnons à titre d'exemple les interactions entre l'identité peul et les activités des groupes faisant l'objet de sanctions au Sahel, qui sont abordées ailleurs dans le présent rapport.

IV. Application des mesures de sanction

110. Pour que les sanctions imposées par l'ONU puissent être appliquées efficacement, il faut que les entrées de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida soient correctes et à jour et que les modifications nécessaires soient apportées en temps voulu, l'objectif étant que les États Membres puissent intégrer ces sanctions dans leurs listes nationales et que les autorités nationales compétentes et le secteur privé puissent s'y conformer. Le Comité et l'Équipe de surveillance n'ont reçu que peu de réponses à leurs demandes d'information concernant les entités et les personnes inscrites sur la liste, et l'Équipe tient à souligner l'importance que revêt une telle coopération pour l'application des mesures de sanction.

111. L'Équipe de surveillance continue de prêter une assistance technique aux États Membres dans le cadre du processus d'inscription et de radiation. En 2023, quatre noms (correspondant à trois personnes et à une entité) ont été inscrits sur la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida, et deux noms en ont été retirés.

112. Afin de veiller à ce que les entrées de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida demeurent correctes et à jour, l'Équipe de surveillance a procédé à l'examen annuel de la liste et exécuté le projet de validation des données approuvé par le Comité en vue de recenser les éventuelles incohérences au niveau des entrées et des résumés des motifs. Au total, 85 noms ont été examinés en 2023, et 22 modifications ont été approuvées par le Comité.

A. Interdiction de voyager

113. Au cours de la période considérée, aucune demande de dérogation à l'interdiction de voyager n'a été soumise au Comité, et aucune information n'a été communiquée par les États Membres quant à d'éventuelles tentatives de déplacement ou cas d'interception concernant des personnes inscrites sur la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida.

B. Gel des avoirs

114. Au cours de la période considérée, le Comité a reçu et approuvé six demandes de dérogation au gel des avoirs : cinq concernant des dépenses de base et une concernant des dépenses extraordinaires.

C. Embargo sur les armes

115. Les États Membres demeurent préoccupés par la prolifération des armes en Afghanistan, au Moyen-Orient et en Afrique, en particulier par le recours accru aux systèmes de drones aériens et aux engins explosifs improvisés.

116. Plusieurs États Membres ont indiqué que les armes provenant des stocks laissés par les anciens partenaires de la coalition en Afghanistan continuaient de proliférer. Dans un cas, des commandants talibans auraient fourni à TTP d'importantes quantités d'armes, notamment des fusils de tireur d'élite M24, des carabines M4 équipées de lunettes Trijicon ACOG et des fusils M16A4 à lunette thermique. Il a été signalé que ces armes et équipements, en particulier les dispositifs de vision nocturne, rendaient plus meurtrières les attaques menées par TTP contre les forces de sécurité pakistanaises. Un État Membre a souligné que TTP avait utilisé des armes et équipements de ce type lors de l'attaque perpétrée contre l'aérodrome de Mianwali (Pakistan) le 4 novembre.

117. Les hauts responsables de TTP se seraient vu délivrer des permis de port d'armes pour 15 armes chacun, tandis que les commandants en second en auraient obtenu 5. Le soutien dont bénéficie TTP renforce son alliance avec les Taliban et décourage les défections potentielles au profit de l'EIIL-K. Les États Membres ont également indiqué que l'EIIL-K se procurait des armes auprès de TTP.

118. Un État Membre a signalé que des combattants avaient traversé la frontière afghane pour attaquer des cibles tadjikes à Douchanbé à l'aide d'armes et d'équipements fournis au précédent Gouvernement afghan par les États-Unis et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, notamment des grenades de forte

puissance, des appareils de communication tactique par radio, des dispositifs de vision nocturne et des composants d'engins explosifs improvisés sophistiqués.

119. Les États Membres font état d'un recours accru aux systèmes de drones aériens, les groupes s'approvisionnant en composants sur les marchés locaux et dans le commerce. L'EIIL et Al-Qaida utilisent tous deux de telles technologies. Les États Membres signalent qu'AQPA possède désormais plusieurs systèmes de drones et a mis en place une unité spécialisée capable de les piloter et de les armer. En République arabe syrienne, HTS dispose de solides capacités locales en la matière et se procure principalement les composants nécessaires par l'entremise de la Türkiye. Un État Membre signale qu'en République arabe syrienne, le Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan a mis en place un « escadron de systèmes de drones aériens Falcon » qui peut être utilisé à des fins de reconnaissance, pour lancer des attaques au drone suicide et pour mener des bombardements, et qui a été déployé dans le cadre de multiples opérations. En Afghanistan, le Mouvement/Parti dispose également d'équipes techniques spécialisées et d'installations de fabrication de drones produisant plusieurs engins à voilure tournante qui ont été testés avec succès avec des fusils M16.

120. En Afrique, l'utilisation d'engins explosifs improvisés est en augmentation. En République démocratique du Congo, les techniques de production des ADF continuent d'évoluer, tant en termes de capacité que de sophistication, et le nombre d'attaques impliquant de tels engins a sensiblement augmenté à Kampala. Au Mozambique, ASWJ a déployé un nombre croissant d'engins explosifs improvisés contre les forces régionales, dont au moins un a été déclenché à distance. En Somalie, les Chabab ont lancé des attaques à proximité de l'aéroport international d'Aden Adde, côté ville, à l'aide de roquettes de 107 mm. Selon certains États Membres, ces projectiles avaient été raflés en mai lors de l'attaque menée contre la base de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, à Bulo Marer.

V. Recommandations

121. L'Équipe de surveillance souligne une nouvelle fois qu'il importe que les États Membres communiquent des informations permettant de mettre à jour les entrées de la liste et les résumés des motifs en temps et en heure, conformément à leur législation nationale, afin de faciliter les processus d'examen annuel des entrées et de validation des données ([S/2023/549](#), par. 107).

122. L'Équipe de surveillance propose que le Comité la charge d'étudier et d'évaluer la possibilité de mettre à jour le formulaire type de demande d'inscription de personnes et d'entités sur la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida, en collaboration avec le Secrétariat et les groupes d'experts d'autres comités des sanctions si nécessaire, et d'examiner les outils qui pourraient permettre de gérer la liste plus efficacement. L'Équipe ferait part de ses conclusions au Comité en temps voulu pour examen.

VI. Activités de l'Équipe de surveillance et observations

123. L'Équipe de surveillance note qu'il est difficile d'obtenir des données fiables sur le nombre de combattants se réclamant des groupes affiliés à Al-Qaida et à l'EIIL (Daech), en particulier dans les zones de conflit. Sur certains théâtres, les combattants peuvent être rattachés à plus d'un groupe. Les chiffres communiqués dans le présent rapport sont le résultat d'un consensus ou d'une série d'estimations effectuées par les États Membres avec une marge d'erreur potentielle. Dans la mesure du possible,

l'Équipe a cherché à faire la distinction entre les combattants et les membres de leur famille ou d'autres partisans.

124. L'Équipe de surveillance a associé un grand nombre d'États Membres à l'élaboration du présent rapport, notamment à New York, à l'occasion de visites et dans le cadre d'échanges écrits. Elle s'est attachée à communiquer de manière concertée avec les États Membres africains et a tenu des réunions en présentiel avec 22 États d'Afrique australe, centrale et de l'Est, qui lui ont tous communiqué des informations, ainsi qu'avec 10 États d'Afrique du Nord et de l'Ouest. Elle a continué de chercher à obtenir des informations dans le cadre de son mandat et d'expliquer et de promouvoir le régime de sanctions en participant à des réunions avec les organisations internationales et régionales compétentes, des membres du secteur privé et de la société civile, un large éventail d'entités des Nations Unies et les groupes d'experts chargés d'appuyer les comités du Conseil de sécurité. L'Équipe est reconnaissante de l'aide et du soutien dont elle a bénéficié.

125. L'Équipe de surveillance accueillera volontiers des observations sur le présent rapport, à lui communiquer à l'adresse suivante : 1267mt@un.org.
